

JEAN-RENÉ CAZENEUVE

À VOTRE SERVICE DEPUIS 6 ANS

LETTRE # 5 • 2023



POUVOIR D'ACHAT

Soutenir les Français
face à la crise

MOBILITÉS

Désenclaver le Gers :
une priorité

TOUR DU GERS

Je viens à votre
rencontre

Édito

Chères Gersoises, chers Gersois,

Avant toute chose, je vous présente **mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2023.**

Je suis ravi de vous adresser cette cinquième lettre annuelle pour vous informer de mon action.

En 2022, **vous m'avez renouvelé votre confiance** en me réélisant député de la 1^{re} circonscription du Gers lors des élections législatives.

Je vous remercie à nouveau et veux **vous dire que votre confiance m'oblige.**

Je continuerai d'être le député de tous les Gersois, dans un esprit de dialogue. Mon équipe et moi-même sommes toujours disponibles et à votre écoute.

Pour les cinq années à venir, je veux poursuivre le développement de notre département et préparer l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants.

L'année qui se clôture a apporté son lot de crises et d'incertitudes. Le 24 février, la Russie a envahi l'Ukraine. Ce retour de la guerre aux portes de l'Europe est terrible. Celle-ci a eu des conséquences concrètes sur nos vies.

Sachez que **je mesure l'ampleur des difficultés que vous traversez.** La hausse des prix de l'énergie, de l'essence et des produits de consommation affecte votre pouvoir d'achat.

Face à cette hausse des prix, nous travaillons avec la majorité présidentielle pour rendre vos fins de mois moins difficiles.

En 2023, je continuerai d'être à votre service !

À travers cette lettre, vous retrouverez l'essentiel de mon activité de député en 2022, dans le Gers, comme à l'Assemblée nationale. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Bien à vous,



Jean-René Cazeneuve

SOMMAIRE

4 POUVOIR
D'ACHAT

7 ENTREPRISES

8 SANTÉ &
SOCIAL

9 NOS ÉLUS

10 MOBILITÉS

11 AGRICULTURE

12 TOUR DU GERS



POUVOIR D'ACHAT

En 2022, nous avons voté, dès l'été, une loi spécifique visant à **soutenir le pouvoir d'achat**.

Elle a permis d'allouer **20 milliards d'euros** à notre politique de protection du porte-monnaie de tous les Français.

Elle a par exemple financé la **remise de 30 centimes par litre de carburant** appliquée directement à la pompe pour tous les automobilistes.

20 milliards
d'euros pour le
pouvoir d'achat
dès l'été 2022

En parallèle des mesures pour tous les Français, nous avons adopté **des aides spécifiques**

→ 450 millions d'euros **pour nos agriculteurs** victimes des aléas climatiques, notamment dans notre département

→ 275 millions d'euros pour **les ménages se chauffant au bois** et 230 millions d'euros pour **les ménages se chauffant au fioul**

→ Un chèque énergie exceptionnel de 100 à 200 euros pour près de **50 000 foyers Gersois** versé entre le 16 et le 20 janvier 2023

→ Une aide de rentrée de 100 euros, +50 euros par enfant à charge, pour **plus de 30 000 familles Gersoises**

→ La revalorisation de 3,5 % du point d'indice de la fonction publique, afin d'**augmenter nos fonctionnaires**

→ L'augmentation au 1er juillet 2022 de 4 % des **retraites et des prestations sociales**



POUVOIR D'ACHAT

En 2023, l'inflation continue à nous impacter lourdement.

Face à la hausse des prix, la majorité présidentielle a pris des mesures pour protéger tous les Français et leur pouvoir d'achat.

Chaque année, l'Assemblée nationale examine le budget proposé par le Gouvernement.

En tant que rapporteur général du budget, j'ai mis un point d'honneur à porter **des mesures pour protéger tous nos concitoyens.**

Rapporteur général du budget, c'est quoi ?

Il a la responsabilité des textes budgétaires. Il a un rôle pivot entre le Gouvernement et l'Assemblée nationale. C'est aussi lui qui discute avec les oppositions et cherche à trouver des compromis. Je suis heureux d'avoir été élu à cette responsabilité par mes collègues pour ce mandat.

Le budget pour 2023 permet de soutenir le pouvoir d'achat

→ Indexation du barème de l'impôt sur le revenu sur l'inflation : un gain moyen de **352 euros par an**

→ Maintien du **bouclier tarifaire**, afin de contenir la hausse des factures d'énergie

→ Suppression définitive de la taxe d'habitation : **un gain moyen de 738 euros par foyer et par an**

→ Suppression définitive de la redevance audiovisuelle : **un gain de 138 euros par foyer et par an**

→ Augmentation de 10 % en moyenne des salaires pour plus de **2 000 enseignants gersois**

Pour accélérer la transition écologique et réduire notre consommation d'énergies

→ Nous avons augmenté les moyens de **MaPrimeRénov'**, j'invite les Gersois qui le peuvent à engager des travaux en demandant cette aide.

POUVOIR D'ACHAT

Face à la hausse des prix de l'énergie, dès octobre 2021, nous avons mis en place **un bouclier tarifaire** qui a bloqué les prix du gaz et limité à 4 % la hausse des prix de l'électricité.

Comme vous avez pu le constater, il s'agit des mesures les plus protectrices d'Europe. Dans le même temps, en Allemagne ou aux Pays-Bas, les factures des ménages ont été multipliées par deux ou trois.

Nous avons fait le choix de prolonger le bouclier tarifaire sur l'année 2023 en **limitant la hausse des prix à 15 %** pour les ménages, les très petites entreprises et les petites communes. Sans le bouclier, ces prix auraient été multipliés par deux.

Pour limiter notre dépendance énergétique et la hausse des prix, nous devons rapidement développer notre **production d'énergies renouvelables**. Je suis convaincu que c'est une opportunité pour le Gers.

Une indemnité carburant pour 2023

Une nouvelle indemnité carburant, fixée à 100 euros, concernera **60 000 gersois**, qui utilisent leur voiture chaque jour pour aller au travail. Au sein d'un ménage, il sera possible de cumuler 200 euros d'indemnité.

Cas type d'un foyer gersois

La consommation électrique moyenne annuelle d'une maison de 100m², avec chauffage, est d'environ 9,35 MWh.

En 2022, la facture moyenne était de 150 euros par mois.

En 2023, cette facture augmentera de **20 euros par mois** en moyenne au lieu de 180 euros sans bouclier tarifaire.

ENTREPRISES

Pour soutenir **la compétitivité de nos entreprises gersoises**, nous prenons des mesures justes et efficaces. Nous avons baissé les impôts des entreprises pour aider notre département à se développer.

Avec un taux de chômage de **5,8 %**, le département du Gers doit poursuivre sa croissance et gagner la bataille du plein emploi.

Nous poursuivons notre politique d'attractivité et de **soutien des entreprises**, en supprimant la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) sur deux ans.

Le taux d'impôt sur les sociétés a diminué, passant de 33,33 % à **25 %** en 2022.

Nous avons prolongé le dispositif « **Jeunes Entreprises Innovantes** » permettant de bénéficier d'exonérations.

Et nous réactivons le crédit d'impôt **pour que les PME Gersoises puissent effectuer des travaux** en faveur de la rénovation thermique.

Face à la **crise énergétique** qui a des conséquences importantes pour nos entrepreneurs, nous apportons une solution à chaque entreprise Gersoise :

→ **Un bouclier tarifaire** pour les TPE de moins de 10 salariés, 2 millions d'euros de CA et une puissance inférieure à 36 kVA

→ **Un amortisseur électricité** pour les TPE non éligibles au bouclier tarifaire et pour toutes les PME. L'aide sera répercutée sur la facture d'électricité dès le **1er janvier 2023**. L'amortisseur prendra en charge 50 % de la « part énergie » du coût de l'électricité, si le prix dépasse 180 € du MWh.

→ **Un guichet d'aide au paiement des factures d'électricité et de gaz** pour toutes les entreprises dont la facture d'énergie de 2022 représente plus de 3 % du chiffre d'affaires 2021.

Renseignements





SANTÉ & SOCIAL

Je suis engagé pour un maintien de l'offre et un accès aux soins dans notre département.

La clinique de Gascogne, l'hôpital d'Auch et la Reviscolada (centre de rééducation situé à Montégut) vont coopérer pour maintenir l'offre de soins sous l'égide de l'ARS.

Pendant plusieurs mois, j'ai échangé avec les parties prenantes en plaidant pour une continuité de l'offre de soins et une complémentarité entre le public et le privé. Je me réjouis de cette issue, mon but est que nous puissions **répondre aux besoins de tous les patients gersois**.

Je sais que sur l'ensemble du territoire de nombreux projets sont menés et ils peuvent compter sur mon soutien. Ce sont plus de **20 nouveaux médecins** qui se sont installés dans le Gers en 2022, grâce à la mobilisation de tous.

En 2022, un Contrat Territorial de Santé Mentale a été signé.

Il intègre **la mise en place d'une équipe mobile de géronto-psychiatrie, à destination des Ehpad et hôpitaux gersois**, pour un montant de 300 000 euros.

L'hôpital spécialisé en santé mentale s'est vu allouer **1,5 million d'euros** dans le cadre du Ségur de la Santé.

À Auch, l'État et la Région mobiliseront respectivement **117 et 18 millions d'euros** pour la reconstruction du **centre hospitalier**, remplaçant ainsi l'hôpital actuel devenu trop vétuste.

Le lieu doit être choisi rapidement par les élus, en concertation avec la population.

J'espère que ce nouvel établissement verra le jour à l'horizon **2028**.



J'en suis convaincu, **les maires sont un maillon indispensable de notre République.** Depuis 2017, je m'engage à leurs côtés, à l'Assemblée nationale comme dans le Gers. Je fais au mieux pour les aider à développer les projets de leurs communes et les épauler dans les crises successives que nous avons traversées.

La 1^{re} circonscription du Gers compte **262 communes**, c'est autant de maires pour lesquels je me rends disponible au quotidien.

Face à l'augmentation des prix de l'énergie, nous avons soutenu les élus locaux. **306 communes du Gers** bénéficient des tarifs réglementés de vente d'électricité, ce qui leur a permis de limiter l'augmentation de leurs factures d'énergie à 4 % en 2022 et limitera la hausse à 15 % en 2023.

Le filet de
sécurité
concerne 80
communes ou
EPCI du Gers en
2022

Le projet de loi de finances prévoit également un filet de sécurité de **2 milliards d'euros** pour aider nos communes et nos communautés de communes à payer leur **facture d'énergie.**

Cette année, nous avons poursuivi notre action de soutien aux collectivités territoriales. **Le Gers en a pleinement bénéficié :**

→ 270 projets ont été accompagnés par la **dotations d'équipement des territoires ruraux** pour près de 15 millions d'euros

→ 26 dossiers ont été financés par la **dotations de soutien à l'investissement local** pour 4,9 millions d'euros

→ La **dotations globale de fonctionnement**, principale ressource des communes, a augmenté de 11 % sur 5 ans pour le Gers. Elle devrait augmenter de 6 % pour la seule année 2023

MOBILITÉS

L'un des sujets primordiaux pour notre département est son désenclavement. C'est pour cela que depuis 5 ans, je me bats pour terminer **un projet en cours** depuis des décennies, **celui de la RN124**.

Après le succès du contournement de Gimont, le projet arrive dans sa dernière étape avec le tronçon de 13 kilomètres reliant Gimont à L'Isle-Jourdain.

Les études archéologiques et environnementales sont terminées. Le gros œuvre débutera bientôt : vous pouvez déjà voir les prémices des travaux à venir.

Ce dernier tronçon représente **un budget de plus de 140 millions d'euros**, financés grâce à l'État (45 %) et aux collectivités territoriales.

Je suis avec attention ce dossier avec le ministre chargé des Transports, Clément Beaune (*cf. photo*), afin **de m'assurer que le chantier sera terminé à la fin de l'année 2026**.

Du côté du ferroviaire, la **LGV** entre Toulouse et Bordeaux est bien engagée. Ce chantier de **14 milliards d'euros**, copiloté par l'État et la Région, a débuté avec l'installation du conseil de surveillance au mois de juillet 2022.

Le **dialogue territorial** est ouvert avec le Gers, pour s'assurer d'une réalisation correspondant aux attentes des Gersois.

Les **lignes du quotidien** sont également à l'étude avec Auch-Toulouse et Auch-Agen. Nous devons être capables de nous doter d'une réelle stratégie de déploiement de la **mobilité durable** dans le Gers.





AGRICULTURE

La guerre en Ukraine a rappelé l'aspect stratégique de notre capacité à produire pour nous nourrir. Partant de ce constat, le gouvernement a voulu se donner les moyens **d'assurer notre souveraineté alimentaire**.

À cet effet, le budget du ministère augmentera de **20%** en 2023, permettant le développement de l'agriculture.

→ Pour permettre à nos agriculteurs de continuer à créer de la valeur et d'être compétitifs, en leur **garantissant un revenu**

→ Pour maintenir un **haut niveau d'exigence** sur la sécurité et la qualité sanitaires de l'alimentation

→ Pour investir sur l'avenir à travers **la formation et le renouvellement des générations**

Dès 2023, le nouveau dispositif **d'assurance récolte** permettra de créer un régime universel d'indemnisation du risque climatique pour ne laisser aucun agriculteur sans solution.

Malgré les mesures mises en œuvre, la **filière avicole** subit encore de nouvelles épizooties d'influenza aviaire.

L'État poursuit son soutien aux éleveurs avec notamment une enveloppe de **469 millions d'euros** pour compenser les pertes de non-production liées à l'influenza aviaire 2021-2022.

Face aux changements climatiques, je soutiens les efforts d'adaptation de nos agriculteurs, ainsi que leurs demandes de création de **retenues collinaires**.

Suite aux aléas météorologiques de 2022, le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, a débloqué un fonds d'urgence de **2 millions d'euros pour l'agriculture gersoise**.

Avec la **prolongation du TODE** ce sont plus de **9 000 saisonniers et occasionnels** embauchés chaque année dans le Gers dont les contrats bénéficieront d'un allègement de charges.

TOUR DU GERS

Comme sous le précédent mandat, **je viens à votre rencontre**. En ce début d'année, je me déplacerai au sein de la 1^{re} circonscription, afin d'échanger avec vous et de discuter des sujets qui vous préoccupent, je serai présent dans les communes suivantes :

Saramon	Vendredi 20 janvier	Aignan	Jeudi 09 mars
Lombez	Jeudi 26 janvier	Masseube	Jeudi 16 mars
Riscle	Jeudi 09 février	Miélan	Jeudi 23 mars
Plaisance	Jeudi 16 février	Seissan	Vendredi 31 mars
Mirande	Vendredi 24 février	Marciac	Vendredi 07 avril
Nogaro	Vendredi 03 mars	Villecomtal-sur-Arros	Jeudi 13 avril

Je prends rendez-vous !



05 62 66 74 22



circo1.gers@gmail.com



7 Rue d'Étigny
32000 Auch



@jrcazeneuve



jrcazeneuve.fr